L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI, 26 JANVIER 1893.

PETITES ANNONCES.

A VENDRE.

A VENDRE—Un bon magasin de tailleur avec une bonne clientèle, un excellent placement pour une personne connaissant le métier. S'adresser Joe Brandner, No 34 rue Bourbon. 23 janv—27

DEMANDE.

ON demande—Un apprenti sellerie. S'adresser 73 Ste-Anne. 22 jan—8f

ON demande—Une jeune fille s'entendant parfaitement au service de la salle à manger. Elle doit être bien recommandée. S'adresser de 9 heures à midi au No 244 Second street, coin Coliseum 25 janv—7f

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Mme Vve John Gauche vs P. et E. Marchand, amendé à Mme Georgiana Merveaux, Vve etc., et

Mme John Gauche vs P. et E. Marchand, une raison sociale composée de Paul A. Marchand et Georgiana Merveaux, Veuve.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans. Nos 22 053 et 24 144—Devertu de deux écrits de fieri facias à moi adressés par l'Hon. J Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au No 110 rue de Chartres entre Conti et St-Louis, le MARDI 31 janvier 1893 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Cinq presses à imprimer, un lot de types, un lot de casses, marbres etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON,
20 janv—20 25 31 Constable.

Interdiction de Thomas W. Bothick.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20 313—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Gottlieb Huber, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
25 janv—25 29—3 fév Greffier.

Succession de Robert C. Cummings.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,869—Division D. —Attendu que John P. Moore a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession du feu Robert C. Cummings, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
24 jan—24 28—2 fév Greffier.

Succession de Lucinia McMahon née Byrne.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,903—Division A. —Attendu que J. S. Wiltz, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Lucinia McMahon née Byrne, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
25jan—25 29—3 fev Greffier.

Succession d'Emile Fortin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 37 849—Division B.—Attendu que Marguerite Humphreys, veuve d'Emile Fortin a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Emile Fortin, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
20 janv—20 24 29 Greffier.

Succession de Arbitide Rainaud.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 37,827—Division C—Attendu que John J. Ward, administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Arbitide Rainaud, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
17 janv—17 21 26 Greffier.

Succession de Mme E. Lalanne.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 37,374—Division A —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Eugène Lalanne, tuteur naturel, comme tel administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
20 jan—20 24 29 Greffier.

Succession de Mme Kate Clark Steere, femme de Schuyler B. Steere.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans— No 37 522—Division C—Attendu que Mme Helen Clark Evans a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Kate Clark Steere, femme de Schuyler B. Steere, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
22 jan—22 26 31 Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. — No 37,613—Division A. Zacharie et Dibon vs leurs créanciers.—Ordre de Cour—Que l'accomplice des créanciers sollicités dans cette pétition soit convoqué et tadue pardevant Hesidore Rouen, notaire public, au sou étude, 135 rue Gravier, en cette ville, le VENDREDI, 27 janvier 1893, dans le but de considérer et déterminer sur la dite application des pétionnaires pour un répit et remise sur les dettes des pétionnaires soient suspendues, et que Geo. C. Prest, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 23 décembre 1892.

Signé: J. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

28 déc—31 en 27 jan

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 37,846—Division E—Henry E. Grice vs ses créanciers—Ordre de Cour—La pétition de demandeur priant en considération—Que ses créanciers soient convoqués en une réunion des créanciers de Henry E. Grice, après avis légal et délai, soit ordonnée et tenue pardevant W. Morgan Gurley, notaire public, au son bur au, dans la Morris Building, coin des rues Camp et Canal, en cette ville, le LUNDI, 27 janvier 1893, à partir de 11 heures A. M., pour déterminer si le répit sollicité dans cette affaire de un, deux et trois ans de la date de la dite réunion, lui sera ou non accordé, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne soient suspendues, et que Bernard McGlone soient nommés comme l'avocat pour représenter les créanciers absents au cette affaire.

Nile-Orléans, 18 janvier 1893.

Signé GEO. H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

20 janv—20 27—fév—5 12 19

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 37,777, Division A—Barnes Hoffman vs ses créanciers—Ordre—Que la cession des biens de la pétitionnaire Thérèse Hoffman, soit et est par le présent acceptée par la Cour, que le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dite créanciers soit convoquée et tenue pardevant John E. Legier Esq., notaire, en son bureau, No 3 1/2 rue Carondelet, en cette ville, le 15me jour de février 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires de la dite pétitionnaire, dire si sursis de vente sur toutes poursuites affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne soient suspendues, et que Jean Baptiste Moreno, Jr, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 20 décembre 1892.

[Signé] FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

6 janv—5 fév 6 fév

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 25 JANVIER—CLASSE No 121

Tirage de 4 heures P. M.

13	65	10	68	33	28	39	69	23	6	67	58

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature

Ce 25 janvier 1893—4 heures P. M.

J. A. A. ROUSSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

☞ Les plans donnés tirages ci-dessus peuvent être vus en tout temps dans toutes les succursales

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L. S. L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1893.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et sont tous tirés en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt et net des lots, attestée ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui sont en donnant l'assurance, est bien avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons notre nom de nos signatures.

Gustave T. Beauregard
Jubal A. Early

COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers payent tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à leurs bureaux.

R. M. WALMSLEY, Pres. La. Nat. Bank
P. LANAUX, Pres. State Nat. Bank
A. BALDWIN, Pres. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Pres. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 7 FEVRIER 1893

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de...	20,000...	20,000
1 Lot de...	10,000...	10,000
1 Lot de...	5,000...	5,000
2 Lots de...	2,500...	5,000
5 Lots de...	1,000...	5,000
25 Lots de...	300...	7,500
100 Lots de...	200...	20,000
200 Lots de...	100 ...	20,000
300 Lots de...	60...	18,000
300 Lots de...	40...	12,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de $100, soit	.....	$10,000
100 Lots de... $60,	.....	6,000
100 Lots de... $40,	.....	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $30, soit	.....	$19,980
999 Lots de $20,	.....	19,980
3,434 Lots se montant à	.....	$165,460

PRIX DU BILLET:

Billets entiers, $5; Deux Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

FAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYER L'ARGENT PAR L'EXPRESS

PRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous enverrons d'avance les Frais d'Express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS envoyés à nous correspondants.

Adresser à

PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, La.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

La Compagnie ayant passé des lois défendant le service de la Mails à toutes les Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie A Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Nouvelles.
8 Carondelet et Hultiéne.
9 Prytanée à Nouvelles.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Coliseé.
26 Jackson et Liberté.
27 Deslonde et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Tchoupitoulas.
33 Thalie et Perrier.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magasine.
38 Magnolia et Napoléon.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Courtes, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18 Calliope.
54 Réparts à Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St Charles.
61 Tarpeloire et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Conti.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Ecrehelave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
174 Vieille-Levée et St-Philippe.
175 Station de Police, Place Jackson
176 Hôpital et Dauphine.
177 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.
231 Trémé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Trémé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3 Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, François.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9 Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
318 Laharpe et White.
319 Remparts et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
413 Prême à Coton et Levée.
414 Marché Washington.
415 Louisa et Remparts.
12 Poète de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
13 Dauphine et Indépendance.
14 Station des cars, Pologne.
15 Casernes des Etats Unis et Dauphine.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif du contenu et des installations des magasins Nos 118 et 120 rue Royale.

Comprenant un fort stock de tableaux, gravures, chromos, cadres pour tableaux, chevalets, le tout de premier choix, ainsi que d'autres articles fort nombreux appartenant à ce genre d'affaires.

Dans l'affaire de Theresa Hoffmann versus Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 37 777—En vertu d'un ordre de vente daté le 24 janvier 1893, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 6 février 1893, à 10 heures, A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux Nos 118 et 120 rue Royale—Le contenu et les installations des dits magasins, d'après inventaire enregistré dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 janv—26 30—2 6 fev

Vente de propriété de valeur, améliorée, portant le numéro municipal 35 avenue Cleveland,

(ancienne rue Gasquet).

Succession de Catherine Richardson, épouse de Charles J. Gregson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37 334—En vertu d'un ordre de vente, daté du 29 décembre 1892, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 6 février 1893, à 11 heures, A. M., de la propriété ci-dessus décrite à savoir:

A la Bruxe le Algiers, sur la rue Decatur, entre Jéséphine et Medicis, à savoir:

Un lot de machines, chaudières, réservoirs, fûtaiers, cuves, tonne, barillets, bouteilles et autres propriétés diverses, qui se trouvent dans le dit local. Aussi, 13 chevaux, 2 wagons, un lot de harnais et un lot de meubles de bureau, coffre fort, etc. Tous les dits biens ci-dessus mentionnés, et appartenant à John Ermon, tutrice, etc., versus W. M. M. Ermon et als. Dossier No 37,525, pour un partage, à savoir: 1 cart vendu—

Cottage No 120 Champs-Elysées.

1° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ile Delgado, faisant l'angle des rues Fulton, Foydras, Front et Lafayette, désigné sur un plan ci-dessus, dressé par Hugh Grant, voyer, le 12 janvier 1892, et inscrit à l'étude de H. H. Dinès, notaire en cette ville, comme lot No 15 et mesurant suivant le dit plan 23 pieds 1 pouce et 3 lignes de façade à la rue Fulton, 22 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Lafayette, 116 pieds 4 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes divisant du lot No 14 et 117 pieds et 7 lignes sur la ligne le divisant du lot No 16, le tout au plus ou moins, ainsi que le dit plan, ledit lot étant le plus près de la rue Bourgogne de l'Ile, à 11 pouces et 8 lignes, et sur la ligne opposée près de la rue Remparts à une première profondeur de 122 pieds 10 pouces et 3 lignes, puis, vers le centre vers la rue Remparts à une deuxième profondeur de 116 pieds 1 pouce sur la ligne parallèle aux Champs Elysées et à une troisième profondeur de 5 pieds 1 pouce sur la ligne parallèle aux Champs Elysées et à une quatrième profondeur de 5 pieds 1 pouce sur la ligne parallèle aux Champs Elysées et à une cinquième profondeur de 5 pieds 1 pouce sur la ligne parallèle aux Champs Elysées et à une sixième profondeur de 5 pieds 1 pouce sur la ligne parallèle aux Champs Elysées et à une dernière profondeur de 5 pieds 1 pouce sur la ligne parallèle aux Champs Elysées, ledit lot étant le Premier District de cette ville, tel que ledit lot se comporte et se trouve, avec toutes les améliorations, dépendances et appartenances, et ainsi que le dit lot se comporte et se trouve, avec toutes les dites